



ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE

**Chaire SFPI**  
**Mandat de recherche postdoctorale**  
**auprès de l'Académie royale de Belgique**  
**(2 ans)**

**Appel à candidatures**

*Version française English version below*

***Contexte***

En 2019, la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI/FPIM) a conclu avec l'Académie royale de Belgique une convention de collaboration visant à instituer une chaire dénommée « Chaire SFPI ». Cette chaire comprend, au-delà du mandat de recherches, un ensemble d'activités de recherche, en ce compris l'organisation de séminaires interuniversitaires et la participation aux enseignements du Collège Belgique. Un comité d'accompagnement a été établi au sein de l'Académie royale de Belgique afin d'offrir un encadrement approprié à ce mandat de recherches. Il constitue un espace de dialogue entre les Académiciens, les Académiciennes et le ou la titulaire de la Chaire.

Le thème retenu pour la période 2022-2024 est le suivant :

*Vers l'entreprise durable. L'investissement durable comme processus de transition au niveau de l'entreprise.*

***Définition du poste***

**Vers l'entreprise durable**

Dans le cadre de la « Chaire SFPI », l'Académie royale de Belgique ouvre un poste de chercheuse ou chercheur de niveau post-doctoral (barème 116/1) en vue de mener une recherche sur le thème retenu pour la période 2022-2024. Le mandat est d'une durée de deux ans et débutera dans le courant du premier semestre 2022 (avril 2022 idéalement).

En concertation avec le comité d'accompagnement établi par l'Académie royale de Belgique, qui discutera de l'avancement de ses travaux, le chercheur ou la chercheuse devra éclairer les enjeux qui se jouent au niveau de la structuration de l'entreprise pour qu'elle contribue à la transition vers la durabilité de notre économie. Il s'agira d'identifier les contraintes formelles et les dynamiques qui garantiront les conditions d'innovation

nécessaires à l'investissement productif tout en rencontrant les conditions de la durabilité entendue sous son double volet social et environnemental.

La nécessaire complémentarité des dimensions sociale et environnementale de la durabilité constitue le postulat à la base de l'intérêt pour l'étude de l'entreprise. Les 17 *Sustainable Development Goals* des Nations Unies sont fondés sur cette complémentarité même si cette relation n'est pas suffisamment éclairée par les travaux contemporains. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles cette complémentarité se trouve à l'origine de la motivation de la présente Chaire. Max Krahe, premier titulaire de la Chaire (2019-2021), est revenu sur la centralité de ce lien dans le [rapport](#) issu de ses travaux. A présent, les conséquences de ce premier rapport doivent être tirées quant aux conditions à garantir au niveau des investissements micro (entreprise) pour que ceux-ci soient considérés comme « durables » tant sur le volet social qu'environnemental de la durabilité.

Si on écarte la voie non désirable ou non probable d'une transition rapide vers une « dictature verte » imposant des contraintes environnementales fortes et rapides, l'investissement durable, dans le contexte d'une société démocratique et du point de vue de l'acteur financier, doit être envisagé comme un investissement dynamique prenant en charge le processus de *compliance* avec les limites planétaires. Indépendamment de l'évolution rapide ou non du cadre macro-réglementaire, il importe donc que les décisions prises par l'entreprise se mettent en capacité de répondre directement au double enjeu de la durabilité, tant sur le plan environnemental que social. Cette évolution souhaitable implique de développer une théorie de l'entreprise adaptée à ce défi que l'on pourrait appeler « théorie de l'entreprise durable ». Cette évolution nécessite de considérer cette transition comme un processus constitutionnel similaire à celui traversé par les États lorsqu'ils opèrent une refondation du contrat social qui lie la puissance publique et les citoyens et citoyennes, et les citoyens entre eux. La constitutionnalisation des entreprises apparaît comme une voie de réflexion féconde en vue d'offrir des repères clairs à l'investisseur public par l'identification d'un cahier des charges au niveau de l'entreprise. Cela implique donc non seulement d'analyser les différents *acteurs* prenant part à ce *processus* de transformation politique de l'entreprise mais également de prendre en considération le *contexte* dans lequel ceux-ci opèrent.

La chercheuse ou le chercheur aura l'opportunité de s'appuyer sur une expertise forte au sein de l'Académie royale sur ces enjeux. Il.elle sera invité.e à inscrire ses travaux dans la continuité des recherches menées par des membres de l'Académie royale et notamment celles du Philippe de Woot (1930-2016), premier co-directeur de la Classe Technologie et Société, consacrées à la responsabilité sociétale et éthique des entreprises.

### **Programme de travail**

Dans le cadre de cette Chaire, le chercheur ou la chercheuse devra produire un travail articulant une recherche scientifique fondamentale (qui inclura donc sa participation à des événements scientifiques, la publication dans des revues *peer-reviewées*, etc.) avec la traduction de ce travail par le biais de recommandations adaptées (*policy paper*, *guidelines*, etc.) à la SFPI et à l'un ou plusieurs de ses piliers d'investissement (aéronautique, finance, santé, énergie et mobilité) en particulier, et à des acteurs du monde de l'économie et de la finance plus largement.

Un premier volet de recommandations devra être présenté à l'issue de la première année de recherches et sera discuté en interne et avec la SFPI. Les conclusions finales de la recherche feront également l'objet d'une présentation auprès de la SFPI à la fin du mandat.

Le ou la titulaire de la « Chaire SFPI » présentera également les premiers résultats de sa recherche dans le cadre des enseignements du Collège Belgique lors de deux séances qui se tiendront les 4 et 11 octobre 2022 au Palais des Académies.

Durant son mandat, en étroite collaboration avec le Comité d'accompagnement, le chercheur ou la chercheuse organisera à l'Académie un séminaire ou une journée d'étude durant le second quadrimestre de chaque année académique. Ces événements doivent permettre de renforcer les liens entre les institutions de recherche dans le domaine du thème retenu.

### **Comité d'accompagnement**

Les travaux du ou de la titulaire de la Chaire sont encadrés par un comité d'accompagnement composé de membres titulaires de la Classe Technologie et Société et de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale Belgique :

- Kenneth Bertrams
- Véronique Cabiaux
- Xavier Dieux
- Isabelle Ferreras, responsable académique de la Chaire
- Jean-Pierre Hansen
- Jacques Pélerin
- Yvan Larondelle

Le ou la titulaire de la Chaire présentera régulièrement l'état d'avancement de ses travaux aux membres du Comité d'accompagnement ainsi qu'à la SFPI.

### ***Profil souhaité et dossier de candidature***

Les candidats et candidates au mandat de recherche postdoctorale de la « Chaire SFPI » devront être docteurs ou docteuses au moment du dépôt de leur candidature et faire état d'une activité et d'une production scientifique pertinente pour traiter de la thématique de recherche retenue pour la période 2022-2024. Il ou elle sera porteur ou porteuse d'un diplôme de doctorat dans un domaine touchant à la thématique de recherche retenue, notamment en droit des sociétés, en droit constitutionnel, en sociologie et théorie politique (de l'entreprise), en théorie des organisations. Un intérêt thématique portant sur les enjeux de la transition est crucial.

Les candidats et candidates ne pourront avoir soutenu leur thèse de doctorat depuis plus de 6 ans au moment où commence leur mandat. Les arrêts de maladie, interruptions pour cause de congé de maternité ou de paternité ne sont pas inclus dans cette période.

Une formation complémentaire, une expérience professionnelle ou une production scientifique ouvrant à l'interdisciplinarité est requise. Une réelle ouverture et expérience internationales sont attendues, en particulier la maîtrise de l'anglais qui permet de donner un large rayonnement aux travaux menés. La démonstration d'une capacité à interagir avec

des acteurs au-delà des sphères universitaires est attendue. Une capacité à innover et à développer une pensée originale est requise.

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, comprendra :

- un CV scientifique ;
- un projet de recherche sur 2 ans rencontrant les attendus du profil et expliquant comment, par ses compétences, le candidat ou la candidate sera capable de traiter le sujet proposé, dans une optique pluridisciplinaire (maximum 10.000 caractères, espaces compris) ;
- deux lettres de recommandation.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique pour le **28 février 2022 (heure de Bruxelles) au plus tard**, à la fois par courrier postal (Académie royale de Belgique, 1 rue Ducale B-1000 Bruxelles) et par courriel ([Didier.Viviers@academieroyale.be](mailto:Didier.Viviers@academieroyale.be)), Camille GUENANE ([camille.guenane@academieroyale.be](mailto:camille.guenane@academieroyale.be)) et Nicolas SIMON ([nicolas.simon@academieroyale.be](mailto:nicolas.simon@academieroyale.be)).

La date et l'heure de l'envoi par courriel font foi.

#### ***Plus d'informations***

Pour davantage d'informations, veuillez contacter  
Camille GUENANE ([camille.guenane@academieroyale.be](mailto:camille.guenane@academieroyale.be)) et  
Nicolas SIMON ([nicolas.simon@academieroyale.be](mailto:nicolas.simon@academieroyale.be))



ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE

*English version*

**“SFPI Chair”**  
**2-Year Postdoctoral Research Fellowship (2022-2024)**  
**Call for applicants**

***Context***

In 2019, the *Société Fédérale de Participations et d'Investissement* (SFPI/FPIM) signed a collaboration agreement with the Royal Academy of Belgium to establish a chair called "Chaire SFPI". Beyond the research mandate, this Chair includes a set of research activities, among which the organization of inter-university seminars and participation in the lectures of the *Collège Belgique*. A steering committee has been established within the Royal Academy of Belgium in order to provide the chairholder with the appropriate support for this research mandate and a forum for dialogue between the Academicians and the chairholder.

The selected theme for the period 2022-2024 is the following:

*Towards the sustainable firm. Sustainable investment as a transition process at the firm level.*

***Chair description***

**Towards the sustainable firm**

In the context of the "Chaire SFPI", the Royal Academy of Belgium is opening a post-doctoral researcher position (pay scale 116/1) to conduct research on the selected theme for the period 2022-2023. The mandate is for a 2-year period and will start anytime during the first Semester of 2022 (ideally April 2022).

With the support of the steering committee established within the Royal Academy of Belgium, which will discuss the progress of her or his work, the chairholder will have to shed light on the issues at stake in the structuring of the firm so that it can contribute to the transition towards a sustainable economy. The aim will be to identify the formal constraints and dynamics that will guarantee the necessary conditions of innovation for productive investment while meeting the conditions of sustainability, understood in both its social and environmental dimensions.

The necessary complementarity of the social and environmental dimensions of sustainability represents the premise underlying the interest in studying the level of the firm. The 17 *Sustainable Development Goals* of the United Nations are based on this

complementarity, although this relationship is not sufficiently addressed by contemporary works. This complementarity is key in the motivations behind the establishing of this Chair. Max Krahé, the first chairholder (2019-2021), has highlighted the centrality of this relationship in the [report](#) resulting from his work. Now, the consequences of this first report must be drawn as to the conditions that must be guaranteed at the level of micro (firm) investments for them to be considered as sustainable both on their social and environmental dimensions.

If we leave aside the undesirable or unlikely path of a swift transition to a "green dictatorship" imposing strong and rapid environmental constraints, sustainable finance must be, in a democratic societal context and from the point of view of the financial investor, envisaged as a dynamic investment that internalize the compliance process with planetary boundaries. Regardless of the evolution - rapid or not - of the macro-regulatory framework, it is therefore crucial that the decisions taken by the firm respond directly to the double challenge posed by sustainability, both at the environmental and social levels. This desirable evolution implies the development of a theory of the firm adapted to this challenge - which could be called "theory of the sustainable firm" - and requires to consider this transition as a constitutional process similar to the process States go through as they settle the social contract binding public powers and citizens, and citizens among themselves. In particular, constitutionalizing firms internally is a promising way of thinking in order to offer clear a reference point to the public investor through the identification of a set of requirements at the firm level. This does not only imply analyzing the different *actors* involved in the *process* of the political transformation of the firm, but also taking into consideration the *context* in which they are evolving.

The researcher will have the opportunity to draw on a strong expertise within the Royal Academy of Belgium on these issues. He or she will be invited to continue the research carried out by members of the Royal Academy, in particular that of Philippe de Woot (1930-2016), the first co-director of the *Classe Technologie et Société*, on corporate social responsibility and ethics.

### **Work program**

The chairholder will be expected to produce a work articulating a stream of fundamental scientific research (which will thus include his or her participation in scientific events, publication in peer-reviewed journals, etc.) with the translation of this work into adapted recommendations (policy paper, guidelines, etc.) to the attention of the SFPI on the one hand, focusing on one or more of its investment pillars (aeronautics, finance, health, energy and mobility) in particular, and of the actors of the world of economy and finance more widely on the other.

A first set of recommendations will be presented at the end of the first year of research and will be discussed internally and with the SFPI. The final conclusions of the research will also be presented to the SFPI at the end of the mandate.

The holder of the "Chaire SFPI" will also present the first results of his or her research within the framework of the teachings of the *Collège Belgique* during two sessions to be held on October 4 and 11, 2022 at the Royal Academy.

During his or her mandate, with the involvement of the support committee, the researcher will organize a seminar or a study day at the Royal Academy during the second

quarter of each academic year. These events are meant to strengthen the links between research institutions in the field of the chosen theme.

#### **Steering committee**

The works of the chairholder are supervised by a steering committee composed of full members of the *Classe Technologie et Société* and the *Classe des Lettres et Sciences morales et politiques* of the Royal Academy of Belgium:

- Kenneth Bertrams
- Véronique Cabiaux
- Isabelle Cassiers
- Xavier Dieux
- Isabelle Ferreras, academic chair of the Committee
- Jean-Pierre Hansen
- Jacques Pélerin
- Yvan Larondelle

The chairholder will regularly present the progress of his or her work to the members of the support committee and to the SFPI.

#### ***Admissibility requirements & Application procedure***

Candidates for the post-doctoral research mandate of the "Chaire SFPI" must hold a PhD at the time of application and have a relevant scientific activity and production to deal with the research theme chosen for the period 2022-2024. He or she must hold a PhD degree in a field related to the selected research theme, notably in corporate law, constitutional law, sociology and political theory (of the firm), or organizational theory. A thematic interest in the issues around transition processes is crucial.

Candidates may not have defended their doctoral thesis for more than 6 years at the time their mandate begins. Periods of sick/maternity/paternity leaves are not included in the final counting.

Complementary training, professional experience or scientific production opening up to interdisciplinarity is required. A real international outlook and experience is expected, with active command of English as the working language. Ideally, this will be complemented with a passive command of French (or more) in order to integrate fruitfully in the environment of the Academy. The candidates are expected to demonstrate an ability to interact with actors beyond the academic sphere. The ability to innovate and to develop original thinking are necessary.

The application, written in **English** or **French**, must include:

- a scientific curriculum vitae;
- a 2-year research project meeting the expectations of the profile and explaining how, through his or her skills, the candidate will be able to address the proposed subject from a multidisciplinary perspective (maximum 10,000 characters, including spaces);
- two letters of recommendation.

Applications must be sent to Didier VIVIERS, *Secrétaire perpétuel* of the Royal Academy of Belgium by **February 28, 2022 (Brussels time) at the latest**, both by post (Royal Academy of Belgium, 1 rue Ducale - B-1000 Brussels) and by e-mail ([Didier.Viviers@academieroyale.be](mailto:Didier.Viviers@academieroyale.be)),

cc to Camille GUENANE ([camille.guenane@academieroyale.be](mailto:camille.guenane@academieroyale.be)) and Nicolas SIMON ([nicolas.simon@academieroyale.be](mailto:nicolas.simon@academieroyale.be)).

The reference point for submitting on time are the sending of the electronic version via e-mail.

***More information***

For any additional information, please contact Camille GUENANE ([camille.guenane@academieroyale.be](mailto:camille.guenane@academieroyale.be)) and Nicolas SIMON ([nicolas.simon@academieroyale.be](mailto:nicolas.simon@academieroyale.be)).